

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'IMPARTIAL.

JOURNAL LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE, COMMERCIAL ET D'AGRICULTURE.

UTILE DULCI.

VOL. I. LAPRAIRIE, JEUDI, 15 JANVIER, 1835. N° 8.

POÉSIE.

L'EXPATRIÉ.

DANS L'INFORTUNE.

Séparé par les mers d'une terre chérie,
C'est alors seulement qu'on aime sa patrie!
C'est alors que, rempli d'aimables souvenirs,
Le cœur de l'exilé se gonfle de soupirs.
Que ses regrets, mêlés d'une douce tristesse
Font couler de ses yeux des larmes de tendresse.
Souvent dans un doux songe et pour lui plein d'attraits,
D'une mère chérie il croit revoir les traits;
Il rêve à ses amis, à ces amis d'enfance
Dont l'âme si longtemps garde la souvenance!
Il pense aux jours heureux, où pressé de jouir,
A ses plus légers vœux tout semblait concourir.
Mais s'il forma les nœuds d'un heureux hyménée,
Et si l'affreuse mort trancha la destinée
De celle qu'il aimait, qui fit tout son bonheur,
C'est alors qu'il n'est plus de repos pour son cœur.
De son bonheur passé, sa mémoire cruelle
Vient offrir à ses sens la peinture fidèle.
Le passé n'est pour lui qu'un amer souvenir,
Il n'espère plus rien, même de l'avenir.
Il repasse souvent, dans ses nuits d'insomnie,
Les accidens divers qui troublèrent sa vie.
Il croit entendre encore ces noms toujours si doux,
Ces titres si chéris et de fils et d'époux.
Mais quand les traits touchans d'une épouse chérie
Viennent se retracer à son âme attendrie,
Quand il compare aux soins de sa vive tendresse
Son abandon présent sa cruelle détresse;
D'un tems si regretté le souvenir poignant
De son cœur ulcéré centuple le tourment.
Momens si chers, passés auprès de son amie,
Momens si fortunés d'une si douce vie,
Qu'êtes vous devenus?... disparus sans retour,
Avec le triste objet de son fidèle amour.
Isolé désormais, il pleurera sans cesse
Epouse, amis, parens, objets de sa tendresse.
Hélas et si son œil se porte autour de lui,
Si pour se consoler il recherche un appui:
Il rencontre partout la triste défiance
Tant son nom d'étranger exclut la confiance.
Il recherche un ami qui plaigne son malheur
Et ne trouve d'écho que dans son propre cœur.
Il se rappelle alors sa lointaine patrie
Et son vœu le plus cher est de quitter la vie.

UN DES ED.

MELANGES.

EXAMEN DU CRANE DE NAPOLEON.

La Gazette Médicale de Paris vient d'adresser à l'Académie un de ses Nos. contenant des commentaires phrénologiques aux-

quels a donné lieu l'examen récent du crâne de Napoléon. Ce travail, fort remarquable sous tous rapports, offre trop d'intérêt pour que nous n'en reproduisions pas analytiquement les données principales. Jamais peut-être la doctrine de Gall n'eut à souffrir d'atteintes plus sérieuses, sous une forme à la fois plus piquante et plus modeste.

Nous avons vu combien le crâne de Napoléon était peu favorable à cette règle de crânologie, qui n'attribue qu'au génie éminent la possession d'un vaste appareil cérébral; ajoutons aujourd'hui que Voltaire et Raphaël étaient encore plus mal partagés que lui. L'étroitesse du crâne de Descartes était de même assez embarrassante; aussi Spurzheim usa-t-il, avec Descartes, d'un procédé fort leste: il lui supprima le génie; c'est un expédient que nous recommandons aux phrénologistes modernes à l'égard de Napoléon.

Nous savons bien qu'ils établissent leurs conjectures moins sur la dimension générale que sur les proportions relatives du cerveau; mais comme ils ne manquent pas de retirer avantages des cas où la grosseur du crâne coïncide avec le développement du génie, ainsi qu'ils ont fait récemment pour Cuvier, ils ne sauraient exiger que nous renoncions à signaler les cas où les coïncidences n'existent pas. Si nous leur abandonnons les grands crânes, c'est bien le moins qu'ils nous laissent les petits.

L'appréciation des diverses particularités phrénologiques n'a été faite qu'une seule fois, sur la tête même de Napoléon, par le docteur Antomarchi à Sainte-Hélène; mais qu'elle que soit la cause de son erreur, ignorance de la doctrine ou prévention, son commentaire n'est rien moins qu'exact, et en présence du crâne il ne souffre pas l'examen. C'est ce que nous allons démontrer facilement. Les organes désignés par lui sont les suivans: 1. Organe de la dissimulation; 2. des conquêtes; 3. de la bienveillance; 4. de l'imagination; 5. de l'ambition, amour de la gloire; 6. de l'individualité ou connaissance des individus et des choses; 7. de la localité; 8. du calcul; 9. de la comparaison; 10. de la causalité.

Tous ces agens se trouvent compris dans la portion du crâne moulée, à l'exception du cinquième, l'amour de la gloire, qui correspond probablement à ceux de la vanité et de l'orgueil de Spurzheim, et qui sont placés tous deux à la partie postérieure et supérieure de la tête.

Le premier, l'organe de la dissimulation, est celui que Gall a désigné sous le nom de ruse, Spurzheim sous celui de la secrétivité (penchant à cacher). Nul doute que Napoléon ne possédât cette qualité à un très-

haut degré. C'était un grand maître en diplomatie; personne n'a si mieux que lui dissimulé, au besoin, sa pensée; sa méthode la plus ordinaire consistait à feindre un emportement terrible et des explosions de colère qui se déchaient par un irrésistible flux de paroles, dans lesquelles semblaient se trahir involontairement les plus secrètes pensées de son âme. Eh bien! sur son crâne, la partie destinée à cette faculté n'offre aucun développement.

L'organe de la conquête serait sans doute une excellente trouvaille pour la phrénologie; par malheur il n'existe pas, dans la géographie cérébrale, une case affectée à ce penchant.

Quant à la bienveillance, bonté, compassion de Gall, charité, amour du prochain de Spurzheim, toute la ligne médiane du front de Napoléon décrit une courbe si douce et si unie, qu'il est impossible de reconnaître une saillie; l'organe qui préside aux évolutions de cette faculté ne s'y trouve donc pas.

Celui de l'individualité réside au dessus de la racine du nez, entre les deux sourcils; dans le crâne de Napoléon cette partie n'offre pas d'éminence remarquable, et dans tous les cas, il n'offrirait qu'un degré fort ordinaire cette faculté, telle qu'elle est, et que Gall et Spurzheim ont assez obscurément traduite par ces noms de mémoire des choses, sens des faits, perceptibilité, sens des phénomènes, etc, etc.

L'imagination n'existe pas dans la nomenclature de Gall. Il faut peut-être entendre par là le sens de la poésie, ou l'idéalité de Spurzheim. Même insignifiance que pour les autres organes. Napoléon avait cependant beaucoup d'imagination; son langage était empreint, et chez lui la pensée revêtait toujours une forme poétique. Le sens de la localité, mémoire des lieux est un peu plus apparent que les précédens.

La faculté du calcul sens des mathématiques, est située vers l'angle externe de l'arcade sourcillière; dans le crâne de Napoléon, au lieu d'une saillie, on voit une dépression que tout le monde trouvera sans doute fort malencontreuse.

Parmi les facultés intellectuelles, proprement dites, M. Antomarchi en désigne deux: la faculté de comparaison, sagacité comparative, et la causalité, esprit métaphysique. Ces deux facultés, qui constituent à peu près la raison et l'intelligence humaine, ne sont pas plus marquées sur le crâne de Napoléon, que sur celui de la moitié du genre humain. Les organes, siège de ces facultés, tous situés dans la partie moyenne et supérieure du front. C'est, précisément, cette partie que le ciseau et le burin ont si démesurément agrandie, en l'idée-

lisant dans les bossos et les médailles. M. Antomarchi a incrusté, à la partie inférieure de son plâtre, une petite médaille de bronze représentant l'empereur. La différence entre ces deux images est frappante. L'angle frontal ne dépasse pas, dans la nature, 75, dans la médaille, c'est un angle droit et même obtus.

D'après ce qui précède, on peut conclure que M. Antomarchi s'est complètement abusé dans ses déterminations. Aucun des organes qu'il signale n'est développé sur le crâne d'une manière un peu distincte; et sur plusieurs points où il indique des saillies, existe au contraire des enfoncements plus ou moins profonds. Ni le génie de Napoléon, ni ses passions, ni ses aptitudes ne sont représentées sur son crâne. Ce serait une expérience curieuse, dit en terminant l'auteur de l'article que nous venons d'analyser, que de soumettre le crâne de Napoléon à un phrénologiste non prévenu. son horoscope serait à coup sûr fort singulier. Voici ce qu'il en pourrait, à peu de chose près, diagnostiquer, d'après les données que nous possédons: Esprit juste, sensé, mais peu capable de hautes conceptions; mémoire solide, surtout pour les faits et les lieux; incapacité radicale pour les mathématiques et les sciences exactes en général; nature bienveillante, douce et gracieuse; caractère égal, bien réglé, circonspect à l'excès, jusqu'à la timidité; beaucoup d'orgueil cependant, mais tempéré par l'amour de la justice; peu d'inclination pour les arts, si ce n'est pour la musique. En somme, intelligence saine, bien développée, mais non jusqu'au génie; aptitude générale pour beaucoup de choses, mais à un faible degré. Quelque part qu'on place cet homme, il y jouera son rôle d'une manière convenable; mais il n'y fera jamais rien de grand et d'extraordinaire. Dans la spéculation comme dans la pratique, il déploiera du bon sens, de la sagesse, de l'intelligence; mais on ne doit attendre de lui ni des découvertes, ni des conceptions originales, ni des actions d'éclat.

Mais si, phrénologiquement parlant, la tête de Napoléon est commode sous le rapport artistique, elle est d'une éminente beauté. Les caractères distinctifs du front et de la face, sont l'harmonie, la régularité et la pureté des contours. Les lignes en sont onduleuses, souples et gracieuses; rien de tourmenté, d'irrigulier ni de heurté. Les qualités dominantes sont la finesse, l'élégance, la délicatesse plutôt que la force et l'énergie. L'empreinte de son irrésistible volonté; de ses passions indomptables, de son génie puissant, ne se trouvait que dans son regard, et sur ce masque, où les yeux manquent, on ne retrouve qu'une beauté pure et paisible.

DES BROUILLERIES ENTRE MARI ET FEMME.

Pour entreprendre de raccommoder mari et femme, il faudrait savoir pourquoi ils se sont brouillés; et qui peut le savoir? qui a pu assister au commencement de la querelle; qui a vu la suite des bouderies; qui pourra démêler les causes secrètes de l'aigreur toujours croissante? Ceux qui se querellent en savent-ils bien toujours eux-mêmes la raison? Le mariage est le pays des querelles à propos de rien, car la grande partie de la

vie se compose de riens, et deux époux la passent tout entière ensemble. Jugez combien de petits motifs doivent continuellement désunir deux moitiés d'un même tout, ayant chacune ses idées à part, ses volontés, ses fantaisies: en sorte que l'une veut marcher à droite précisément dans l'instant où il plairait à l'autre de marcher à gauche; et que celle qui cède aujourd'hui n'a guère l'autre consolation que de penser qu'elle le reprochera demain. Il n'est pourtant pas très sûr que demain on se souvienne de ce qui a fâché hier, il est même possible que ce qui a fâché ne fâche plus. On se féliciterait peut-être d'avoir fait ce qui, dans le moment, paraissait si désagréable; mais celui qui l'a exigé, dans le moment ou cela déplaisait, n'en est pas plus excusable; il l'est d'autant moins qu'il a eu raison, qu'on n'a rien à lui reprocher, qu'il faut être humiliée avec lui d'avoir eu de l'humeur mal à propos, qu'on est obligée de le boudier par l'embarras de revenir, qu'on ne saurait absolument comment s'en tirer si son insultant triomphe ne vous remettrait à votre aise, ne vous faisait retrouver le fil de votre colère. On respire alors; c'est pour cela que j'étais fâchée; se dit-on; suis-je assez déraisonnable pour m'opposer à une chose sensée? Non; mais ce ton, cette manière! Voilà comme vous êtes toujours, monsieur. Je ne dis pas que vous n'eussiez raison hier; mais eussiez-vous eu tort, il en aurait été de même; cela est dans votre caractère; il y a certaines choses sur lesquelles il ne faut pas prétendre vous persuader.—Pour vous, madame, il n'y en a aucune sur laquelle votre premier mouvement ne soit de me contrarier; je ne parle pas d'hier, puisque vous avez fini par entendre raison.—Oui, monsieur, ne parlons pas de la querelle d'hier, qui s'arrangerait trop facilement, est écartée pour faire place à une autre qui laissera plus de latitude à l'humeur. Qu'un tiers arrive et veuille accommoder la chose comment s'y prendre? comment lui expliquer les griefs? Et si la querelle recommence demain, après demain, s'il en résulte que les deux époux ne peuvent plus tenir ensemble, qui dira pourquoi ils se sont brouillés; et par conséquent comment on pourrait les raccommoder? De toutes les causes de divorce qu'on avait trouvées dans le tems où le divorce était si commun, l'incompatibilité d'humeur devait être la plus usitée, parce qu'elle n'exige ni preuves ni argumens, que chacun apporte pour pièces du procès sa propre déraison, grand moyen de défense de tous deux; car si l'un d'eux avouait qu'il fût raisonnable, on lui conseillerait de supporter ou de se corriger; s'il offrait dans son caractère un seul moyen de conciliation, le devoir des juges serait de le mettre en usage. Si l'on apercevait seulement d'où vient le mal, on pourrait chercher le remède; mais l'incompatibilité d'humeur couvre tout, met à l'abri de tout; le motif le plus concluant que puissent donner les deux contendans, c'est qu'ils ne savent pourquoi il leur est impossible de vivre ensemble. D'un autre côté, si la désunion vient de ce qu'après quelque tems de mariage les deux époux ne se soucient plus l'un de l'autre, malheureusement ils sauront bien pourquoi, et leur sentiment se trouvera tellement fondé en raison, qu'il serait bien habile de leur en faire changer.

Emploi des ustensiles en cuivre non étamés.

M. Emile Frossard, pasteur protestant à Condé sur Noireau Calvados, nous signale combien cet usage dangereux est encore général. Beaucoup de gens dans les campagnes, dit-il, sont malades, sans se rendre raison de la cause qui altère leur santé, et dépérissent, victimes de cet usage dont il est difficile de les détourner.

Les nombreux accidens occasionnés par les ustensiles en cuivre destinés à la préparation des substances alimentaires, suggèrent l'idée de couvrir leur surface intérieure d'une couche d'étain dont la propriété étant de résister à l'action de toutes les substances qui se trouvent en contact, devint ainsi un préservatif assuré contre l'influence d'un métal facilement attaqué par les acides et les graisses, qui développent le vert-de-gris par le refroidissement; substance qui, mêlée aux alimens, constitue un véritable poison.

La sécurité donnée par ce procédé fut bientôt détruite: des ouvriers plus ignorans que coupables sans doute, mais dirigés par l'intérêt, substituant le zinc à l'étain, ramènerent par cette pratique tout le danger qu'on avait évité. C'est à ce procédé frauduleux que l'on dut par la suite le peu de confiance qu'inspira l'étamage; et l'emploi presque général dans les campagnes du cuivre à l'état naturel, dont on croyait paralyser l'effet par le recirage, sans s'embarrasser des accidens que pouvaient provoquer la négligence et la réaction des substances alimentaires sur le métal. Nous ne saurions trop faire apprécier l'abus d'un usage si pernicieux.

DANGERS DE L'USAGE DU PAIN MOISI.

L'habitude qu'ont les gens de la campagne de faire une provision de pain qui doit durer quelquefois quinze jours, nous fait un devoir de signaler divers accidens produits par l'usage du pain moisi: ces accidens ont été assez graves pour simuler les symptômes d'un empoisonnement violent. Les enfans sont les individus sur lesquels paraît agir le plus la moisissure du pain; les symptômes se manifestent par des congestions à la tête, des coliques violentes, des envies de vomir, de la somnolence, et quelquefois des convulsions; les vomissemens soulagent presque toujours, en sorte qu'on doit les provoquer chez les malades et tenir ensuite ceux-ci à un régime adoucissant.

Le pain se moisit avec facilité lorsqu'il n'est pas assez cuit ou qu'il est déposé dans un lieu humide. Il faut donc apporter la plus scrupuleuse attention à la cuisson et à la conservation d'un aliment, base de la nourriture. En général on ne soigne pas assez la conservation des substances alimentaires dans la plupart des campagnes. Cet objet mérite cependant bien de fixer l'attention des chefs de famille. Le lard aussi produit quelquefois des accidens mortels lorsqu'il est gâté; celui qui est rance est toujours d'un fort mauvais usage. Nous indiquerons une manière de le conserver.

Journal des connaissances utiles.

L'AUTOMATE PHYSICIEN.

Il y a bien des merveilles dans Paris bien des spectacles dignes d'attirer l'attention; il n'en est aucun cependant si surprenant que le petit physicien de M. Stevener de Boulogne-sur-Mer.

Sur un canapé que porte un piédestal d'une très riche exécution, est assis cet automate haut de six poices, et orné d'un costume où se remarque toute la richesse d'un luxe oriental. En face de lui est une petite table en bronze doré, dont les ornemens figurent un tapis: cette table, de fort peu d'épaisseur, est posée sur quatre pieds très délicats. A la droite du physicien sont placés trois gobelets instrumens de sa science.

A peine une ouverture très harmonieuse et très nettement exécutée a-t-elle cessé de se faire entendre, le jongleur se lève; il salue gracieusement la compagnie, lève les bras, étend les mains, et commence la séance; il saisit alternativement deux de ses gobelets avec lesquels il escamote plusieurs boules d'argent qu'il multiplie à volonté, les disperse, puis les ramunit et les fait disparaître. Cependant notre physicien, fort de sa supériorité, termine promptement des tours qui l'assimilent au vulgaire, et commence des exercices plus relevés. Il abaisse sur la table un grand gobelet soutenu au moyen d'une bascule; il fait quelques gestes cabalistiques en frappant sur ce gobelet, qui se relève, et montre aux spectateurs étonnés une petite vieille, exécutant au son de la musique une danse très vive, au grand contentement du malin escamoteur, qui, par le mouvement de ses yeux et de sa tête, semble applaudir aux pas que la danseuse exécute avec précision.

Mais le plus surprenant n'est pas venu. Regardez le petit jongleur; ne semble-t-il pas par ses gestes, par les regards qu'il promène autour de la salle, vous annoncer quelque merveille; c'est un œuf qu'il vient de produire par ses conjurations. Il redouble l'enchantement: l'œuf est fécond; il s'ouvre et livre passage à un petit oiseau au brillant plumage, qui s'agit bat des ailes, chante en ouvrant le bec, baisse la tête, la tourne en tous sens, et semble faire fête aux spectateurs.

C'est un prodige que ce petit physicien: il faut vraiment le voir pour s'en former une juste idée. Quand on examine avec quelle régularité tout cela s'opère, la précision qu'il a fallu apporter dans un travail aussi compliqué, on reste émerveillé et l'on a peine à comprendre comment l'acteur a pu atteindre un aussi haut degré de perfection.

Ce chef-d'œuvre est tout fait digne du patronnage que lui accorde le public Parisien; depuis surtout que l'on sait que le petit physicien doit quitter Paris à la fin de ce mois, tout le monde s'empresse, pendant que dure l'heure de la promenade, d'aller admirer les gentilleses de ce gracieux petit-être.

L'automate physicien est visible tous les jours, depuis onze heures du matin jusqu'à dix heures du soir, rue Richelieu, No. 92 Prix d'entrée: 1 franc.

ANECDOTES DIVERSES.

LE CHIEN FIDÈLE.

Il existe dans l'immense forêt des Ardennes, en Belgique, une chaîne de montagnes, nommées LES FAGNES, lesquelles sont couvertes de neige, depuis le commencement du mois de Septembre, jusqu'à la fin de mai. Ces monts sont assez élevés et quoiqu'il soient situés dans un climat tempéré, il y règne un froid très vif, dès le mois de novembre.

Un homme, voyant dans ses montagnes fut surpris par la nuit, tandis qu'il était éloigné de toute habitation, d'être exténué de besoin, il s'assit sur la neige, dans l'intention de n'y rester qu'un instant pour reprendre assez de forces pour gagner la maison la plus voisine. Mais il eut le sort commun à tous les voyageurs qui commettent la même imprudence: il s'endormit et tomba sur la neige, où il aurait infailliblement trouvé la mort, sans la fidélité et la sagacité de son chien. Ce pauvre animal, voyant son maître couché sur la neige, fit d'abord tout ce qui était en son pouvoir pour le ranimer, en lui lechant les mains et la figure. Voyant que ses efforts étaient inutiles, il prit sa course et en un instant il fut rendu à la maison voisine. Là il commença à se plaindre, à lécher les mains des personnes qui s'y trouvaient puis il les tira doucement par les colottes, en tâchant de les entraîner vers la porte. Fort heureusement les gens de la maison connaissaient le chien, pour avoir passé plusieurs fois par là avec son maître. Ils se doutèrent à la fin de la vérité et ils suivirent le fidèle animal, qui les conduisit à l'endroit où son maître étaient gisant. On transporta ce dernier à la maison, où les soins qu'on lui prodigua le rapelèrent à la vie. — ED.

Les anecdotes qui peignent les hommes sont toujours précieuses et c'est par cette raison qu'on ai-

me à les mêler aux objets de littérature et de goût. Rousseau de Genève a rendu célèbre par son nom le nom de M. Albaut, vieillard genevois, respectable par une très longue carrière, passée toute entière dans les études de la philosophie, et dans l'exercice de toutes les vertus. Madame Necker se plaisait à raconter un trait de lui fort remarquable: il passait pour ne s'être jamais mis en colère: quelques personnes s'adressèrent à sa servante pour s'assurer si cela était vrai: il y avait trente ans qu'elle était à son service, elle protesta que pendant tout ce temps, elle ne l'avait jamais vu en colère. On lui promit une somme d'argent, si elle pouvait parvenir à le sacher. Elle y consentit, et sachant qu'il aimait à être bien couché elle ne fit point son lit. M. Albaut s'en aperçut, et le lendemain matin lui en fit l'observation; elle répondit qu'elle l'avait oublié: il ne dit rien de plus. Le soir elle ne fit pas le lit d'avantage; même observation, le lendemain, elle y répondit par une excuse en l'air encore plus mauvaise. Enfin à la troisième fois, il lui dit: "Vous n'avez plus encore fait mon lit: apparemment que vous avez pris votre parti la dessus et que cela vous paraît trop fatigant; mais après tout il n'y a grand mal: car je commence à m'y faire." Elle se jeta à ses pieds et lui avoua tout: ce trait figurerait très bien dans la vie de Socrate.

Une Actrice de Boulogne qu'on sifflait, se mit à pleurer à chaudes larmes. Les sifflets ont cessé, parce que petite pluie abat grand vent.

M. DE TALLEYRAND.

Madame de Staël, jouant un jour avec plusieurs personnes au jeu si connu du Bateau, demanda à M. De Talleyrand laquelle il sauverait d'elle ou de Madame Grandt. Cette demande était embarrassante, puisque c'était à cette époque que finissait le long attachement de M. De Talleyrand pour cette femme célèbre, et que commençait son amour si étrange pour une personne si opposée à l'autre. — Vous avez trop d'esprit madame, pour que vous ne vous tireriez de tous les détours; ainsi je sauverais Madame Grandt. — Est-il possible de dire une chose désagréable avec plus de grâce?

M. De Talleyrand prétend que M. le Bailli de F... est l'homme le plus court de France, parce qu'il ose avaler ce que les autres broient; et marcher avec ses jambes, qui sont de vrais fuseaux qui semblent devoir casser en les regardant.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ÉTATS-UNIS.

MEURTRE ET SUICIDE, CAUSÉS PAR L'AMOUR. — Une jeune femme nommée Marie Davis, demeurant dans Travis-Court à Philadelphie, vient d'être inhumainement assassinée par un jeune homme qui lui était sincèrement attaché, mais qui paraît être devenu jaloux. Après le meurtre de sa maîtresse, il se coupa la gorge et mourut des suites. C'est un terrible exemple de ce que peuvent l'amour et la vengeance réunis. — COURIER AND NEW-YORK ENQUIRER.

ANGLETERRE.

LONDRES, 1er Décembre. — On dit très généralement que le Duc de Wellington se propose de soumettre au nouveau Parlement des mesures de réforme. Nous ne pouvons espérer autre chose de sa part, mais nous pouvons dire à sa seigneurie que de demi-mesures ne seront pas reçues. — (COURIER.)

FRANCE.

PARIS, 24 Novembre. — Le conseil du Roi a décidé Vendredi, à ce qu'on rapporte, que le projet de loi pour octroyer vingt-cinq millions aux États-Unis, serait un des premiers soumis aux députés. M. Thiers assure qu'il sera accueilli. Le bruit court que M. Bresson a refusé de faire partie du ministère Bassano pour des raisons liées à l'affaire des 25 millions dus aux États-Unis, assuré lors de son voyage dans ce pays qu'une bonne partie de ses réclamations étaient dues à des étrangers, (entre autres au Roi Philippe, ajoute un journal américain, qui en est devenu l'acquéreur des réclamations) On s'attendait à ce que ce projet de loi serait mis devant les députés le 1er Décembre.

— PARIS, 25 Novembre. — On assure qu'un des premiers travaux de M. Thiers, en rentrant au ministère, a

été de faire aux préfets de se tenir en mesure pour de nouvelles élections, en cas de dissolution de la Chambre.

— PARIS, 27 Novembre. — M. de Talleyrand a refusé de retirer sa démission, ou du moins il a demandé du temps pour répondre, sous prétexte qu'il n'était pas encore remis du chagrin personnel, qui, lui a dicté cette mesure: il y a trois semaines. On croit que le vieux diplomate veut attendre le double résultat de l'arrangement ministériel et le début qui doit s'ouvrir devant les doctrinaires et le parti Daou.

— On dit que la Prusse a élevé des objections au projet entretenu par la Belgique, d'élever des fortifications sur les frontières du Brabant, en sorte que le peuple Belge et le royaume de Belgique sont tous à la discrétion de la Sainte Alliance.

L'arrivée à Berlin de l'Empereur de Russie a été un sujet de fête et de grandes conférences diplomatiques. Le grand duc Weimar, le prince Frédéric, co-régent de Saxe; M. Menhvit, le ministre des affaires étrangères de Saxe; le prince Paul Esterhazy, ambassadeur d'Autriche à Londres, virent rendre leurs respects à Sa Majesté, ainsi qu'un grand nombre d'autres personnages. Le Prince Royal de Hollande est aussi arrivé dans cette capitale, et a eu une très longue conférence avec l'empereur.

ITALIE.

Le comte de Bourmont est arrivé à Civitavecchia, et a été reçu avec la plus grande distinction par les autorités pontificales. Le gouvernement local l'invita à un splendide banquet. Ces réceptions faites au défenseur de la légitimité et à l'ami de Don Miguel paraissent bien extraordinaires.

Don Miguel se donne un mouvement extraordinaire on le voit alternativement à Rome, à Milan, à Gènes, à Venise et à Modène; ces voyages ne peuvent être sans but.

L'IMPARTIAL.

VILLAGE DE LAPRAIRIE.

JEUDI SOIR, 15 JANVIER, 1835.

Le Parlement Provincial vient d'être prorogé par proclamation royale du 27 Janvier au 21 Février prochain pour la dépêche des affaires.

La sanction royale a été accordée aux bills suivants passés dans la dernière session, et qui avaient été réservés pour la considération de sa Majesté.

Acte pour créer un fonds pour subvenir aux dépenses des traitement médicaux et des soins pour les émigrés malades et pour mettre les personnes indigentes de cette description en état de se rendre au lieu de leur destination.

Acte pour l'encouragement ultérieur de l'éducation dans cette province.

Acte pour autoriser l'établissement de la compagnie d'assurance mutuelle contre le feu.

Acte pour incorporer le collège de Ste. Anne de la Pocatière, dans le district de Québec.

Acte pour effectuer une nouvelle somme d'argent y mentionnée, à l'effet d'agrandir les dimensions du canal de Chambly.

Acte pour incorporer le Séminaire de St. Hyacinthe de Yamaska, dans le District de Montréal.

Acte pour rendre vacans les sièges des membres de l'assemblée, en certains cas y mentionnés.

Le froid a continué à régner avec une rigueur et une intensité peu communes jusqu'à lundi dernier: les vieillards s'accordent à dire qu'ils ont vu fort peu d'hiver aussi rigoureux dans le commencement et surtout accompagné d'une gelée aussi persistante, le thermomètre de réaumur est descendu plusieurs fois la semaine dernière, à 26 degrés au dessous de zéro, aussi la glace sur la rivière, a pris un degré de consistance et de persistance extraordinaire pour la saison. On traverse avec sûreté, depuis huit jours, de Montréal à Laprairie: la communication entre les deux endroits est très active et le village postiche de cantonniers est rangé sur la route et la traverse est constamment couverte d'une grande quantité de carioles et de traîneaux.

A VENDRE a des conditions tres avantageuses et a des termes de paiement faciles pour l'acquéreur UNE TERRE située dans la Paroisse de St. Isidore a une lieue de distance de l'Eglise, bien boisée en Pin, Epinette et autres bois, de trois arpents de front sur vingt cinq de profondeur, sa déventure sur le grand chemin qui conduit a la Paroisse Ste. Martine et aux Etats Unis. Cette propriété offre des grands avantages pour les commerçans en bois, qui en tirant parti du bois trouveront un sol très productif.

Pour plus grandes particularités et les termes de paiement on pourrait s'adresser a cette Imprimerie ou au Propriétaire Soussigné.

HYACINTHE GUERIN.

Laprairie, 11 Décembre, 1834.

ATTENTION!!!

MONSIEUR N. D. J. JAUMENNE, ayant résigné la place d'Instituteur qui lui avait été conférée par Messieurs les Syndics du premier Arrondissement d'Ecole du district de Laprairie a l'honneur d'informer les pères de familles qu'il donnera chez lui, ou dans le Village, des leçons de Grammaire et d'Orthographe Française aux jeunes gens qui désireraient se perfectionner dans l'étude de cette langue. Il pourra également enseigner la Géographie et l'Arithmétique aux personnes qui le désireront.

Le prix de ses leçons sera modéré et proportionné au nombre de jeunes gens qui se réuniront. Laprairie, 11 décembre.

AVIS.

LE SOUSSIGNE fait ses remerciemens a ses amis et a tous ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis qu'il a la direction de L'HOTEL CANADIEN dans ce Village, il espère que les VOYAGERS qui voudront bien le visiter trouveront chez lui en tous temps un Assortiment choisis de meilleurs LIQUEURS; il aura toujours prêt, des METS aux desirs des visiteurs, et enfin tous les avantages désirables pour être bien logé.

ECURIES et REMISE dans le meilleur ordre possible.

CHARLES GIROUX.

Laprairie, 11 décembre.

A REPARER ET A NETTOYER, PIANO-FORTE ET HORLOGES.

LES PERSONNES qui ont des PIANO-FORTES a réparer et a accorder, ainsi que des HORLOGES ou PENDULES a nettoyer ou a arranger, peuvent s'adresser au BUREAU de l'IMPARTIAL, où on leur indiquera une personne habile dans les deux genres.

Laprairie, 11 décembre.

A VENDRE

A CETTE IMPRIMERIE.

SOMMATIONS, Subpoena, Règles de Cour, Exécutions, Saisies Arrêts, Saisies Gageries, a l'usage des Messieurs les Greffiers des Commissaires pour la décision sommaire des petites Causes, Contrat de Vente, pour Messieurs les Notaires, et Procès Verbeaux de Saisie pour Messieurs les Huissiers.

Laprairie, 11 décembre, 1834.

Imprimé et publié tous les Jeudi

PAR

RAYMOND ET JAUMENNE.

CONDITIONS DE L'IMPARTIAL.

Ce Journal se publie tous les JEUDI soir. Le prix de l'abonnement est de TROIS PASTRES par année, outre les frais de poste, payable par trimestre et d'avance. Ceux qui veulent discontinuer sont obligé d'en donner avis un mois avant leur semestre échu, et payer leur arrérages.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous 2s 6d. et pour chaque insertion subséquente 7d. dix lignes et au-dessous 3s. 4d. et 10d. pour chaque insertion subséquente. Au-dessus de 10 lignes, 4d. par ligne pour la première insertion, et 1d. pour chaque insertion subséquente.

Nous publierons les annonces qui nous seront adressées, jusqu'à ce que nous ayons reçu ordre discontinué.

Un homme de Montréal, qui venait avec un traîneau chargé d'effets mobiliers dans le dessein de s'établir a Laprairie, a été arrêté dans la traversée de St. Lambert par trois malfaiteurs. Comme il se défendait avec le manche de son fouet, on des voleurs lui asséna sur la face un coup de bâton qui l'étourdit. Pendant qu'il était presque sans connaissance, on lui enleva cinq piastres qu'il avait sur lui, puis on le laissa. Le malheureux, étant revenu a lui, gagna avec grande peine une maison de St. Lambert où on lui prodigua les secours nécessaires a son état.

Nous prions MM. nos Agens, ou ceux qui agissent comme tels, de bien vouloir nous adresser les noms des personnes a qui ils remettent notre journal et qui sont abonnés, afin que nous puissions régulariser notre liste générale de souscription.

LA FERME ISOLEE

Un officier de cavalerie Française, en garnison dans une ville de Province obtint de son Colonel, un congé pour aller faire une visite a ses parens qui demeuraient a vingt lieues des quartiers du régiment.

Il partit par un de ces sombres jours d'automne ou le brouillard qui enveloppe la nature, semble la couvrir d'un large manteau de deuil, comme pour avertir les hommes que les beaux jours sont passés et qu'ils doivent chercher un abri contre l'hiver et ses frimats. Dans ces occasions, l'aspect désolé de la campagne dispose l'âme a la mélancholie et même a la tristesse. Notre jeune homme s'en ressentit et tout en cheminant au pas de son cheval, il se livra a une rêverie qui l'absorba entièrement et finit par lui faire oublier le soin de guider son coursier il ne s'en aperçut que trop tard et seulement quand la nuit la plus sombre vint envelopper les objets qui l'entouraient. Il arrêta son cheval et cherchant a percer l'obscurité il vit qu'il était dans une espèce de lande sans aucun trace d'habitation.

La situation de notre jeune voyageur était d'autant moins plaisante qu'il ignorait entièrement où il se trouvait et qu'il ne connaissait pas du tout le pays. La peur est un sentiment inconnu au cœur d'un officier Français, mais il faisait pourtant chercher un abri pour la nuit. Après un moment de réflexion, il se remit en route avec précaution et en jettant les yeux de tous côtés dans l'espérance d'apercevoir une lumière. Il marcha ainsi environ une demi-heure, au bout de laquelle, il entendit les aboiemens d'un chien, ramené par ce signe évident d'une habitation voisine, il doubla le pas, toujours guidé par les cris du chien qui se sentait entendre par intervalles. Il arriva enfin près d'un bâtiment dont l'apparence indiquait une ferme d'une certaine importance au devant de laquelle régnait une cour spacieuse. Il frappa longtems a la porte extérieure avant que rien indiqua qu'il fut entendu a l'exception néanmoins du chien que son approche semblait avoir mis en fureur. a la fin un valet vint, sans ouvrir la porte lui demanda qui il était pour venir, a pareille heure, troubler le repos des honnêtes gens. L'officier lui répondit qu'il était un voyageur égaré et capitaine de cavalerie. "bah! dit insolemment le domestique, dites plutôt de voleurs comme nous n'en avons que trop dans les environs. Croyez-moi, l'ami passez votre chemin, ou je lâche notre chien sur vous. Le capitaine, en colère se mit a frapper de plus belle et cette fois, il ne reçut aucune réponse pendant une demi-heure; au bout de ce tems il entendit dans la cour une voix de femme, fort douce, qui paraissait gronder le valet. Il distingua même ces paroles rassurantes: "après tout, Jean, un homme qui aurait de mauvaises intentions ne s'exposerait pas a rester une heure a notre porte, en y faisant un tel vacarme." Comme elle finissait ces mots, la fermière (car c'était elle) se trouvait tout près de la porte qui la séparait de l'officier, il s'ensuivit une courte conversation entre eux; a la fin de laquelle, la dame ordonna a son valet d'ouvrir le guichet. Celui-ci obéit en murmurant et le capitaine entra. Sa bonne mine, son riche uniforme et plus que cela, sa manière aimable avec laquelle il remercia la fermière finirent par lui rendre confiance et après que Jean eut été assuré en regardant par le guichet que le capitaine ne commandait pas une troupe de bandits,

il ouvrit tout-a-suit la porte et fit entrer le cheval dans la cour. Après avoir ordonné a son valet de prendre soin de la monture du voyageur, l'aimable fermière introduit celui-ci dans la maison: la conversation s'établit et fit bientôt naître la confiance. La maîtresse du logis apprit au capitaine que son mari était parti dès le matin pour un voyage qui devait durer deux jours et qu'il lui avait recommandé de n'ouvrir sa porte a personne le soir, attendu que leur ferme était isolée et que depuis quelque tems, on parlait de plusieurs vols qui avait été commis dans les environs, elle rejeta sur cette circonstance le manque d'hospitalité dont on avait usé a son égard et par mille soins délicats fit tout son possible pour le lui faire oublier. On connaît le pouvoir d'une femme en ces occasions. Le capitaine, charmé de son hôteesse, lui témoigna toute sa reconnaissance et après avoir passé une soirée très agréable et fait un bon souper, il se retira dans la chambre qu'on lui avait préparée, en bénissant le ciel d'avoir trouvé un si agréable abri contre le vent et la pluie qu'il entendait battre sur ses fenêtres.

Notre officier dormait profondément, quand vers le milieu de la nuit, il fut brusquement réveillé, il se leva sur son séan et sa surprise fut extrême en voyant devant lui la jeune fermière en pleurs et une chandelle a la main. Elle lui fit signe de ne pas parler et lui dit rapidement et a voix basse, qu'ayant veillé très tard pour travailler a quelque objet dont elle voulait faire présent a son mari, elle avait tout-a-coup entendu du bruit a une fenêtre du derrière de la maison, que cette fenêtre avait été enlevée et qu'a son extrême frayeur, quatre hommes s'étaient introduits par la dans la maison. Ils avaient appris que son mari avait reçu, depuis quelques jours, un paiement de huit mille francs et ils étaient venus la menacer de la tuer si elle ne livrait la somme. Elle ajouta que l'argent était dans la commode de la chambre où le capitaine se trouvait et qu'elle venait le prendre pour le leur livrer. "Non, s'il vous plait, dit celui-ci il n'en sera pas ainsi, prenez l'argent dans votre tablier, allez m'attendre un instant sur l'escalier, puis quand je vous aurai rejoint, entrez dans la chambre où sont les voleurs, laissez tomber les écus, comme si vous étiez saisie de frayeur, et le soin du reste." quand la pauvre dame eut juré que vive, se fut rendue sur les degrés, l'officier passa rapidement ses pantalons, suspendit son sabre a son poignet; et ses deux pistolets au poing, il suivit la fermière il la laissa entrer dans la chambre et quand elle eut répandu l'argent aux pieds des brigands et qu'ils se furent précipités a terre pour le ramasser, ainsi qu'il l'avait prévu; il s'élança dans l'appartement et ajustant deux des bandits, a bout portant, il leur fit sauter la cervelle, puis avant que les autres eussent eu le tems de se relever, un coup de sabre asséné d'une main sûre avait étendu le troisième par terre, pendant ce tems, la fermière avait couru a l'écurie et bientôt le valet vint aider a garotter le quatrième de ces scélérats, que l'officier avait épargné parcequ'il n'était plus dangereux.

Je ne m'arrêterai pas a dépeindre la scène qui s'ensuivit. Le capitaine était heureux et fier d'avoir sauvé la fortune et peut-être la vie de ses hôtes et la fermière répétait sans cesse le vieil adage: une bonne action ne reste jamais sans récompense.

Ed.

AVIS DIVERS.

ATTENTION!!!

AVIS AUX CHASSEURS.

Il sera tiré a la RAFFLE aussitôt que la liste sera remplie, un superbe FUSIL, nouvellement apporté de la Nouvelle Orleans, d'une nouvelle construction n'étant ni a PERRES ni a PISTON, sa portée est extraordinaire, tant pour la justesse que pour la longueur.

On joindra au FUSIL les munitions nécessaires pour tirer huit mille coups.

Cette raffle est de vingt-cinq billets a 5s. chaque, payable avant de jeter les Dés le Propriétaire payera 5s. en boisson, et l'acquéreur 10s. La raffle aura lieu a l'auberge de Charles Giroux en ce Village. Laprairie 15 Janvier 1835.